



Communiqué du 21 avril 2021

Jugement du Tribunal fédéral dans le cas de Ste-Croix La problématique de la construction de parcs éoliens en zone naturelle reste entière

BirdLife Suisse et Helvetia Nostra ont pris acte de la décision du Tribunal fédéral du rejet partiel du recours formé contre le parc éolien de Ste-Croix. Les associations estiment que ce jugement laisse encore place à de grandes incertitudes futures, notamment s'agissant de la prise en compte des valeurs de biodiversité au stade initial puis au moment de la pesée des intérêts. Elles relèvent avec satisfaction que deux mesures importantes de compensation touchant à l'avifaune ont été confirmées par le TF.

BirdLife Suisse et Helvetia Nostra sont satisfaites de la décision du TF de revenir sur une importante mesure de compensation que rejetait la commune de Baulmes, à savoir l'extension de la fermeture de la route de l'Aiguillon jusqu'au 31 mai pour préserver la tranquillité de la forêt et des oiseaux sensibles comme le grand tétras. Il n'en demeure pas moins que le projet touche bel et bien des habitats précieux de cet oiseau très rare, dans le secteur de la Gittaz.

Le Tribunal a aussi confirmé la nécessité de suivre avec attention et rigueur les effets du parc éolien sur la migration des oiseaux et de faire stopper les machines en cas de risques élevés de mortalité, confirmant ainsi la demande du Tribunal cantonal.

Les associations relèvent toutefois que le Tribunal fédéral ne se prononce pas sur la question de fond, à savoir quels niveaux d'impacts sont admissibles sur les valeurs naturelles, au stade initial puis au moment de la pesée des intérêts. Le TF passe aussi comme chat sur braise sur la question du cumul des impacts, pourtant étudiée et spécialement cruciale dans cette partie du Jura avec la densité de parcs projetés.

Les ONG restent convaincues que le tournant énergétique peut se faire en épargnant les éléments les plus précieux de nos paysages et de notre biodiversité.

Plus d'informations :

BirdLife Suisse, François Turrian, directeur romand, tél. 079 318 77 75

Anne Bachmann, Helvetia Nostra, chargée d'affaires, tél. 078 629 82 70